

DEMANDE D'OUVERTURE
D'UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

La demande doit être faite minimum 15 jours avant la manifestation.

L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse :

Nom prénom du représentant :

Numéro de téléphone *(obligatoire)* :

Adresse mail :

LA MANIFESTATION

Date de la manifestation :

Heure de début: Heure de fin :

Nature de la manifestation :

.....

Lieu de la manifestation :

.....

Seront rendu disponibles à la vente des boissons relevant des groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons.

Fait à Le :

Signature du Responsable :